Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260610-DEL20260604-DE

MAIRIE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

Séance du vendredi 5 juin 2026
Date des convocations : 28 Mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Etaient présents :

Vincent LE MEAUX	Nelly BOUTTERIN	Sylvie DELHOMMEAU
Jean-Luc LE PALANTON	Alain BIA	Claude LE GUYADER
Alain BOUGET	René-Loïc ALIX	Lydie JACQUES
Josette FOULON	Marie-Andrée DERRIENNIC	Kevin PAULIC

Marine DUPRE, absente et excusée, a donné procuration à Jean-Luc LE PALANTON
Christophe JEGOU, absent et excusé a donné procuration à Alain BOUGET

Alain BIA a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2026-06-04 - Objet : Fauchage -Choix des entreprises

Dans le cadre de la campagne de fauchage 2026, 4 entreprises ont été contactées pour effectuer des devis sur les différents secteurs d'intervention.

Secteur 1 :	ETA Cozannet, de Plouëc-du-Trieux : 5 115 € HT soit 6 138 € TTC
	Entreprise Le Moal de Pleudaniel : 5 880 € HT soit 7 056 € TTC
Secteur 2 :	Entreprise Keribot, de Saint-Clet : 3 852 € HT soit 4 622.40 € TTC
	Entreprise Le Moal, de Pleudaniel : 6 300 € HT soit 7 560 € TTC
Secteur 3 :	Guingamp-Paimpol Agglomération : 5 829,50 € TTC
	Entreprise Keribot, de Saint-Clet : 3 077.40 € HT soit 3 692.88 € TTC
	Entreprise Le Moal de Pleudaniel : 5 040 € HT soit 6 048 € TTC

Après décision du conseil municipal en date du 18 mai 2026 de reporter ce sujet ;
Suite aux informations complémentaires communiquées au service administratif ;
Suite à la réunion de la commission d'Appel d'Offres réunie en date du 26 mai 2026,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité, par 15 voix pour

- **VALIDE** les éléments mentionnés ci-dessus à savoir :
  - ETA COZANNET pour le secteur 1
  - Entreprise KERIBOT pour les secteurs 2 et 3

- **AUTORISE** M. le Maire à signer les devis correspondants et à engager les travaux

Fait et délibéré, le vendredi 5 juin 2026

Le Maire,

Vincent LE MEAUX

Le secrétaire de séance

Alain BIA